

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 24 Janvier 2023 à 20h00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20230124-DM06-2023-01-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/01/2023

Date de la convocation : 17/01/2023

Date d'affichage : 17/01/2023

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	18	23

L'an deux mille vingt trois, le vingt quatre janvier, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. Gilles DUPIN, maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 17/01/2023.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise – M BOULOGNE Jérôme - Mme TRIOMPHE Christine – M PADET René - Mme CARTON Marie Claude – Mme DURON Josette - M PONCET Marc - Mme PEILLON Jacqueline - M LAMURE Christophe – Mme CHABANNE Christelle - Mme PERRIN Cécile - M CHOMAT Pascal –M DUCROUX Loïc – Mme PALMIER Catherine - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina

Pouvoirs déposés : M YENIL Etienne donne pouvoir à Mme DUFOUR Françoise - Mme VERPY Evelyne donne pouvoir à M BOULOGNE Jérôme - M VOLLE Jean Marc donne pouvoir à Mme TRIOMPHE Christine- Mme FERRE Odile donne pouvoir à M PADET René - Mme COLOMB Florence donne pouvoir à M CELEN Devris

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CARTON Marie Claude

Objet : Création de poste au grade d'adjoint technique principal 1ère classe

M. le Maire expose :

Suite à un possible avancement en promotion interne de cinq agents des services techniques et scolaires, il est proposé de créer trois postes au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe, en contrepartie il est proposé de supprimer deux postes au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe et conserver un poste sur ce même grade. **Les adjoints techniques territoriaux de 1re classe** sont appelés à exécuter des travaux ouvriers ou techniques nécessitant une qualification professionnelle.

M. le Maire présente le tableau des effectifs du personnel.

SITUATION AU 01/01/2023										
EMPLOIS					EFFECTIFS					
Date de délibération *	Fonction	Durée hebdo	Filière	Catégorie	Grade de l'agent qui occupe le poste	son statut **	sa situation **	Durée hebdo	Temps partiel	
	Non pourvu				Attaché Territorial	tit				
	DGS	35	adm	A	Rédacteur Principal de 1ère classe	tit		35		
	Non pourvu	35	adm	B	Rédacteur Principal de 2ème classe	tit		35		
	0 poste				Adjoint Administratif Principal de 1ère classe					
	3 postes Administratifs	35	adm	C	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	tit		35*2		31,5
	4 postes Administratifs (1 non pourvu)	35	adm	C	Adjoint administratif territorial			35*4		
	1 poste	35	tech	C	Agent de Maîtrise principal	tit	Cantine	35		
	2 postes + 1 non pourvu	35	tech	C	Agent de maîtrise	tit	Service Techn (2)	35*3		
	1 poste	35	tech	C	Adjoint Technique Principal de 1ère classe	tit	Service Techn	35		
	7 postes	35	tech	C	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	tit	Service Techn : 4 et Service Sociale :	35		
	8 postes (3 non pourvus)	35	tech	C	Adjoint Technique territorial	tit	Service technique	35*5		31,5*2
	1 poste	28	médi-co-	C	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	tit	Service scolaire			28
	1 poste	28	so-	C	Adjoint du Patrimoine Principal	tit	Médiathèque			28

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

Décide de demander la création de 3 postes au grade d'adjoint technique principal de 1^{er} classe

Décide de demander la suppression de 2 postes au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Le Maire,
Gilles DUPIN,

Fait et délibéré à Balbigny,
Copie certifiée conforme
A Balbigny, le 24/01/2024


